

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 271-CE-1907

concernant le projet de création d'un programme court de 3^e cycle en psychologie

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante et onzième réunion tenue le jeudi 15 janvier 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de 3^e cycle en psychologie;

ATTENDU l'extrait N° 425 du procès-verbal de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 20 août 2007;

ATTENDU l'extrait N° 428 du procès-verbal de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 20 août 2007;

ATTENDU la résolution du comité de programme;

ATTENDU les descriptifs de cours proposés en marge du projet de création d'un programme court de 3^e cycle en psychologie;

ATTENDU la résolution 57-SCE-111 de la cinquante-septième réunion de la sous-commission des études du 8 décembre 2008;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Guilhème Pérodeau,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le programme court de 3^e cycle en psychologie;

DE RECOMMANDER au conseil d'administration d'ouvrir les admissions à ce programme au trimestre d'automne 2009 étant entendu que le programme sera ouvert sur la base d'un avis favorable de la CRÉPUQ en regard du projet de programme de doctorat en psychologie (D. Psy), et qu'il sera fermé après le trimestre d'automne 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 271-CE-1908

concernant le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction (baccalauréat en traduction et en rédaction [7101], certificat d'initiation à la traduction professionnelle [4083] et certificat d'initiation à la rédaction professionnelle [4442])

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante et onzième réunion tenue le jeudi 15 janvier 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

ATTENDU le *Calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes*;

ATTENDU le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction (7101 – 4083 – 4442);

ATTENDU la résolution de la sous-commission des études en date du 8 décembre 2008;

ATTENDU la résolution du conseil de module des lettres en regard du document additionnel joint au dossier d'évaluation;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur André Manseau,

IL EST RÉSOLU :

DE RECEVOIR le dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en traduction et en rédaction (baccalauréat en traduction et en rédaction [7101], certificat d'initiation à la traduction professionnelle [4083] et certificat d'initiation à la rédaction professionnelle [4442]);

D'INVITER le module des lettres à donner suite, au cours des prochains six mois, aux recommandations contenues dans le document additionnel et à effectuer une étude sur l'appellation du programme de baccalauréat en traduction et en rédaction dans le cadre de la modification du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 271-CE-1909

concernant le projet de modification du baccalauréat en psychologie (7751)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante et onzième réunion tenue le jeudi 15 janvier 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification du baccalauréat en psychologie (7751);

ATTENDU la résolution #500 de l'assemblée départementale de psychoéducation et de psychologie tenue le 17 novembre 2008;

ATTENDU la résolution du conseil de module tenu le 4 novembre 2008;

ATTENDU les descriptifs de cours proposés en marge du projet de modification du baccalauréat en psychologie;

ATTENDU la résolution 57-SCE-112 de la cinquante-septième réunion de la sous-commission des études du 8 décembre 2008;

ATTENDU la lettre explicative de la directrice du module de psychologie;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par madame Guilhème Pérodeau,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le projet de modification du baccalauréat en psychologie;

DE MANDATER le doyen des études pour assurer les concordances requises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice